



CRR - TELESERVICE 1

MUSIQUE et ART DRAMATIQUE – Cycle Préparatoire à l’Enseignement Supérieur (CPES)

DANSE - Cycle de Perfectionnement et Cycle Spécialisé

JAZZ - Cycle Préparatoire à l’Enseignement Supérieur (CPES) et Cycle Spécialisé

Inscription à l’examen d’entrée

Ouverture des pré-inscriptions (formulaire électronique) : vendredi 15 février 2019 à 10h

Clôture des pré-inscriptions (formulaire électronique) : lundi 4 mars 2019 à 15h

N.B. : Aucune pré-inscription ne sera reçue après la clôture du téléservice.

Les candidats au Double-cursus scolaire/artistique (collège-lycée) doivent également remplir le téléservice 2 avant le mardi 23 avril à 15h.

Dates des examens d’entrée : du 1^{er} au 19 avril 2019

Modalités d’inscription

Les droits d’inscription aux examens d’entrée s’élèvent à 60 € Vous recevrez un titre de recettes du Trésor public à l’adresse que vous aurez indiquée.

En sont exemptés :

- les candidats en Double-cursus scolaire/artistique du CRR de Paris
- les candidats déjà inscrits en Double-cursus scolaire/artistique du CRR de Paris
- les boursiers de l’enseignement supérieur, de l’éducation nationale ou du ministère des affaires étrangères

La procédure se déroule via le formulaire de pré-inscription électronique accessible ci-dessous (si vous désirez présenter d’autres disciplines, un formulaire est exigé pour chaque discipline présentée).

Résumé des principales étapes de l'inscription :

1. **Prenez connaissance des modalités d'inscription** détaillées ci-dessous et des informations suivantes : calendrier et déroulement des examens, programmes, description des cursus d'études, disponibles sur le site internet du CRR de Paris : <http://www.crr.paris.fr>
2. **Remplissez le formulaire d'inscription électronique** ci-dessous **avant le lundi 4 mars 2019 à 15h.**
3. Un **accusé de réception** vous sera automatiquement envoyé avec le **récapitulatif** de votre pré-inscription, à votre adresse courriel (candidat majeur) et aux adresses courriel des responsables légaux que vous aurez indiquées (N.B. : ces adresses seront utilisées pour toute correspondance avec le CRR). *Attention à l'affluence de demandes d'inscription ou aux incompatibilités de navigateur. N'attendez pas le dernier moment ! Vérifiez également à chaque étape, par précaution, votre boîte de courriers indésirables.*
4. **Consultez sur le site www.crr-paris.fr l'ordre de passage** pour l'examen choisi (rubrique *tests, examens et concours*), **huit jours** avant celui-ci. Il n'y aura pas de convocation individuelle. Le jour de l'examen, vous devrez apporter une **carte d'identité** (ou autre document d'identité).
5. **En cas d'admission**, vous recevrez de la part du CRR un **dossier d'inscription pédagogique** sous format Word.
6. Vous voudrez bien compléter au clavier ce dossier d'inscription et le faire valider par l'ensemble de vos enseignants, avant de le remettre le 18 octobre au plus tard au **Service scolarité du CRR, 14 rue de Madrid** (en aucun cas d'un CMA), en échange de votre carte d'étudiant. Au-delà de cette date, l'inscription ne sera pas reçue.

Inutile d'envoyer les dossiers par voie postale (même avec AR), le CRR ne les traitera pas, non plus que les dossiers incomplets.

Si vous rencontrez une difficulté dans la validation du formulaire en ligne, nous vous invitons à adresser par e-mail une requête en assistance, avant la date de clôture des inscriptions via formulaire électronique telle que mentionnée ci-dessus, à l'adresse suivante :

dac-concoursrr@paris.fr

Si vous êtes candidat(e) pour le Double-cursus scolaire-artistique (collège/lycée) :

*vous serez dispensé des tests Double-cursus **mais devez également remplir le téléservice Double-cursus (ouvert du 11 mars 10h au 23 avril 15h).***